

Le 15 avril 2026



# MATIÈRES LAITIÈRES

*Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.*



## DANS CE NUMÉRO

Messages P5

Identification  
d'installation pour le  
bétail au Nouveau-  
Brunswick

Mise à jour du marché

Et plus ...

## Provincial Veterinary & Laboratory Services

La communauté agricole a été consternée par les changements annoncés dans le budget de mars du gouvernement provincial, ne les apprenant que lorsque le budget a été rendu public. Depuis cette annonce, le PLNB travaille en étroite collaboration avec l'Alliance Agricole du Nouveau-Brunswick concernant la suppression prévue des services vétérinaires et de laboratoire. Les services vétérinaires sont un élément clé d'une ferme laitière durable et prospère. Le manque de consultation de la part du gouvernement a laissé les producteurs préoccupés par le bien-être animal, ainsi que par la sécurité alimentaire et la couverture des services ruraux. En réponse, l'Alliance Agricole du Nouveau-Brunswick et les associations industrielles des parties prenantes ont formé le Comité de réponse des services vétérinaires et laboratoires industriels de l'AANB. Ce comité comprend des organisations d'élevage représentant les produits laitiers, bovins, poulets, dindes, œufs, porcs, équins, moutons, abeilles, Young Farmers of New Brunswick et l'Association vétérinaire du Nouveau-Brunswick.

Le comité a rencontré le ministre de l'Agriculture le 1er avril pour présenter une demande collective au gouvernement. Les actions clés demandées incluent la pause de la mise en œuvre, la consultation directe avec le comité, le co-développement d'un plan de transition qui minimise les perturbations, l'identification et la planification préalable des interruptions de service, ainsi que le maintien d'un dialogue continu tout au long de la transition.

Le comité continue de se réunir et de travailler en collaboration en attendant une réponse du gouvernement.

Le 15 avril 2026

### PRIX MOYEN FEVRIER 2026

\$102,79/hl or  
\$22,38/ kg de MG  
MG 4,5922 kg/hl,  
Prot. 3,4120 kg/hl  
LAS 5,8642kg/hl

### DATE LIMITE DE LA BOURSE DE CRÉDITS

16h00  
le 17 avril 2026  
SVP soumettez vos  
offres sur le portail  
PLNB—  
www.nbmilk.org

### DATE LIMITE DE LA BOURSE DE QUOTAS:

16h00  
le 1 mai 2026  
Veuillez envoyer vos  
mises ou offres par  
courriel au  
quota@nbmilk.org

## PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud *Directeur général* Ext. 22  
Ashley Baskin *Analyste des politique* Ext. 23  
Veronica McEwen *Transports* Ext. 24  
Luke Chase *Services aux producteurs* Ext. 25  
Delaney Lewis *Commis de bureau* Ext. 26  
Katie Bleakney *Coordinatrice promotion* Ext. 27  
Natasha McKillop *proAction* Ext. 28

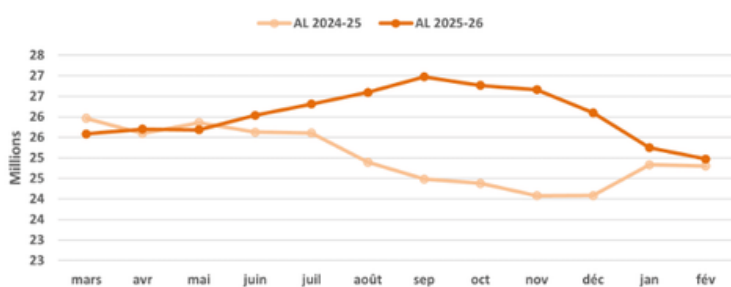
## Mise à jour du marché

La CCL publie une mise à jour mensuelle du marché son site web. Ces rapports sont disponibles au lien suivant :  
[Mise à jour du marché de 2026](#)

Aperçu de février 2026 :

- Les prévisions des besoins totaux montrent une croissance moyenne de 1,6% pour janvier 2026 à décembre 2026.
- Les exigences totales pour les 12 mois se terminant en février 2026 étaient supérieures de 3,41% à celles des 12 mois précédents et ont enregistré une augmentation de 13,5% depuis janvier 2026.
- Comparé à janvier 2026, la consommation apparente a augmenté dans toutes les catégories sauf le lait liquide. Pour les 12 mois se terminant en février 2026, toutes les catégories ont connu des hausses, les plus fortes augmentant la consommation de yogourt et de beurre, qui ont augmenté respectivement de 8,1% et 7,1%.
- Le quota total a diminué par rapport à une augmentation de 13,3% en février et a enregistré une hausse de 3,6% pour les 12 mois se terminant en février 2026.
- La production de P10 en kg de BF n'a pas changé en février par rapport à janvier 2026, mais a augmenté de 3,0% pour les 12 mois se terminant en février 2026.
- Les stocks de beurre sont restés inchangés de janvier à février 2026 à 41 938 tonnes. Les stocks de beurre devraient atteindre environ 31 564 tonnes en décembre 2026

Total des importations (kg de matière grasse, 12 mois mobiles)



## CONSEIL D'AMINISTRATION

Wietze Dykstra *Président* 506-325-8192  
Gilbert Matheson *1er Vice* 506-434-2357  
Becky Perry *2ième vice* 506-435-0651  
Denis Cyr *Nord-ouest* 506-426-0788  
George Wesselius *Moncton* 506-227-0463  
John Schuttenbeld *Fredericton* 506-461-9254  
John Best *Woodstock* 506-425-0765  
Mike Bouma *Nord-est* 506-547-5843  
Paul Gaunce *Itinérant* 506-650-9595

## MISSION PLNB

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

## EVÈNEMENTS

Réunion du conseil  
d'administration du PLNB  
avril 30 - mai 1

## EN VEDETTE

### Éducation Nutrition

## Utilisation des ressources à l'échelle provinciale

Éducation Nutrition des PLC a fait de grands efforts pour rejoindre les enseignant-es et le personnel éducateur de la petite enfance au Nouveau-Brunswick et est très content des résultats de 2025.

A rejoint  
**65%**  
des éducateurs au  
Nouveau-Brunswick du  
1<sup>er</sup> jan-31 déc 2025

Ces ressources de haute qualité :

- ont fourni des informations fiables sur l'alimentation, la nutrition et les produits laitiers aux enfants et aux jeunes, « les consommateurs de demain ».
- ont un impact éducatif durable en demeurant en classe pour les futurs élèves.



## Un programme de main-d'œuvre partagée multisectoriel

L'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick (AANB) explore le potentiel d'adapter son modèle de programme de main-d'œuvre partagée à divers secteurs. Avec plus d'un million de dollars en salaires déjà générés par ce programme dans le secteur agricole, nous voulons nous assurer que toute expansion future soit conçue spécifiquement pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre uniques de votre industrie. Nous sommes impatients de voir si ce succès peut être transposé à d'autres secteurs, mais une expansion crédible nécessite une base de données solide.

<https://www.surveymonkey.com/r/dairyfarmers>

## MESSAGE P5

### modifications apportées à la politique de paiement des composants – 1<sup>er</sup> avril 2026

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, les conseils d'administration du P5 ont approuvé des modifications de la politique de paiement afin d'accroître la production de protéines :

- Augmentation du ratio de marché à 2,20 pour les SNG de niveau 1 ;
- Augmentation du ratio maximum à 2,30 pour les SNG de niveau 2 ;
- Modification de la répartition des revenus du lactose et des autres solides pour octroyer 30% de ces revenus à la matière grasse et 70 % à la protéine de niveau 1.

Comme observé en 2025, la demande de protéines est forte, tandis que le taux de matière grasse à la ferme au P5 a progressé plus rapidement que prévu. Dans le cadre de l'évaluation continue des paramètres de la politique de paiement, il a été conclu que, pour répondre à la demande croissante du marché en protéines, tant actuelle que future, le volume produit par le P5 doit augmenter de manière significative.

Par conséquent, les deux ratios sont augmentés afin d'encourager et d'accroître le ratio de production de protéine à la ferme, et ainsi augmenter le volume en P5 pour mieux répondre à la demande du marché. L'augmentation du des SNG payés en niveau 1 devrait générer des volumes supplémentaires afin de réduire le manque de lait du P5 tout en limitant l'impact sur les stocks de beurre.

Afin de souligner l'importance d'accroître la teneur en protéines et les volumes produits, la répartition du revenu provenant du lactose et des autres solides servant à bonifier le prix de la matière grasse et des protéines de niveau 1 est également modifiée. Cette modification devrait entraîner une hausse du prix de la protéine d'environ 2,00 \$ et une baisse du prix de la matière grasse du beurre d'environ 1,80 \$.

## Message P5 continué

### Contexte

La forte préférence des consommateurs pour les produits laitiers riches en protéines a entraîné une augmentation plus rapide de la demande de protéines sur le marché, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 – Croissance des ventes au détail de produits laitiers riches en protéines, 2025

Produit laitier	Croissance en 2025
Lait fortifié	9,4%
Yogourt	6,6%
• Yogourt grec	18,8%
• Yogourt naturel	14,5%
• Skyr (fromage frais commercialisé comme un yogourt)	43,4%
Fromage naturel	2,0%
• Fromage cottage	25,8%

Par exemple, le yogourt grec, qui utilise jusqu'à six fois plus de lait que le yogourt ordinaire, représente maintenant le tiers des ventes au détail de yogourts au Canada. Les fromages frais riches en protéines, comme le fromage cottage qui représente maintenant 10 % des ventes de fromages, constituent également des catégories en croissance. Ce changement dans la demande se produit au même moment qu'une diminution constante et deux fois plus rapide que prévue du ratio SNG/G à la ferme, ce qui a entraîné des variations importantes dans la disponibilité de la protéine pour répondre aux marchés et une meilleure valorisation des surplus de SNG.

La baisse plus rapide que prévu du ratio à la ferme a généré moins de surplus de SNG au même moment que le marché en demandait plus.

Le tableau 2 résume les variations du ratio SNG observées au P5 au cours des trois dernières années :

Tableau 2 – Ratio SNG du P5

Année civile	Ratio SNG du P5
2023	2,1707
2024	2,1386
2025	2,1190

Tableau des modifications à la politique de paiement des composants depuis 2020 :

2020	Réduction du ratio SNG maximal de 2,35 à 2,30
2021	Deux niveaux de prix et ratio de marché à 2,00. Niveau 2 payé entre 2,00 et 2,30 au prix de la classe 4a pour tous les SNG.
2022	Réduction du ratio SNG maximal de 2,30 à 2,25
2023	Réduction du ratio SNG maximal de 2,25 à 2,20 Ajustement du prix de niveau 2 à 70% du prix de la classe 4a pour la protéine et à 0,63 \$/kg pour le lactose et autres solides.
2025-08	Ajustement du prix de niveau 2 au prix de la classe 4a pour la protéine et à 0,90 \$/kg pour le lactose et les autres solides.
2026-01	Augmentation du prix de la protéine de niveau 2 par une bonification de 3,00\$/kg.

Le Comité sur le quota du P5 continuera d'évaluer la politique de paiement et d'actualiser ses paramètres et objectifs au besoin, afin de répondre aux besoins des marchés.

**Your Gateway to Buying & Selling Farms in the Maritimes**

Votre porte d'entrée pour acheter et vendre les fermes dans les Maritimes

**Farm Gate REALTY OF CANADA, INC.**

**Amy Perry-REALTOR®**  
902-388-6227  
Licensed in NS, PEI, NB

**Sarah Brennan-REALTOR®**  
506-435-1178  
Licensed in NB

\*not intended to solicit anyone currently under contract  
\*pas intentionné pour les personnes actuellement sous contrat

**MLS**

**ACHETER ET VENDRE**

*S'il vous plaît envoyer vos petites annonces à [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org)*

## Identification d'installation pour le bétail au Nouveau-Brunswick

L'enregistrement de votre installation d'élevage vise à répertorier l'emplacement des exploitations de bétail et de volaille pour faciliter l'intervention en cas d'urgence — qu'il s'agisse d'une catastrophe naturelle (incendie, inondation), d'un problème sanitaire (éclosion de maladie) ou d'un enjeu lié à la salubrité et l'innocuité des aliments. Il constitue l'un des trois piliers d'un système complet de traçabilité, lequel comprend aussi l'identification des animaux et le suivi de leurs déplacements.

Dans le cadre d'une initiative nationale visant à élaborer le Système national de traçabilité pour le secteur agroalimentaire, les propriétaires et exploitants devront obtenir un numéro d'identification d'installation pour le bétail (IDIB) afin de déclarer les déplacements au Canada des animaux provenant de leur installation. Pour obtenir ce numéro, les éleveurs de bétail doivent enregistrer leurs coordonnées, leurs terrains et les espèces élevées auprès de la Direction du développement de l'élevage du bétail du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, dont les bureaux sont situés à Sussex et dont le personnel assure la gestion de la base de données IDIB.

**Il est très important de mettre à jour vos renseignements lorsque l'une des situations suivantes se présente :**

- Changement de propriétaire d'une installation;
- Modification des coordonnées de votre personne-ressource principale ou secondaire;
- Acquisition de nouveaux biens intégrés à votre installation d'élevage du bétail;
- Ajout de nouvelles espèces animales à votre installation d'élevage du bétail.

**Pour mettre vos renseignements à jour :**

Téléchargez le formulaire de demande d'identification d'une installation pour le bétail au Nouveau-Brunswick à l'adresse suivante :

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Services/Agriculture/DemandeIdentificationInstallationAnimauxNB.pdf>,

ou communiquez avec Jennifer Hazen par courriel à [jennifer.hazen@gnb.ca](mailto:jennifer.hazen@gnb.ca), ou par téléphone au 506-432-2150.

### RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE DE 2026

Votre ferme. Votre recensement. Notre avenir.

**Le Recensement de l'agriculture de 2026 approche.**

En mai 2026, les exploitants agricoles recevront une lettre d'invitation avec les instructions pour remplir en ligne leur questionnaire du Recensement de l'agriculture de 2026.

**Les données du Recensement de l'agriculture fournissent :**

- aux exploitants agricoles et aux organisations de l'industrie des renseignements essentiels à l'appui de la prise de décisions éclairées;
- à tous les ordres de gouvernement des renseignements de grande qualité dont ils ont besoin pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes; et
- au secteur agricole, à tous les ordres de gouvernement et à la population canadienne un portrait statistique précis de la situation agricole au Canada.

Vos réponses sont importantes. En mai, soutenez votre secteur et tous les Canadiens et Canadiennes en remplissant votre questionnaire du Recensement de l'agriculture.

Pour en savoir davantage sur ce recensement, veuillez consulter la page [statcan.gc.ca/fr/recensement-agriculture](http://statcan.gc.ca/fr/recensement-agriculture).



**Êtes-vous un agriculteur canadien?** Des chercheurs de l'Université de Guelph et du Centre canadien pour le bien-être agricole recherchent des participants pour répondre à un **sondage en ligne**.

### LA TROISIÈME ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ MENTALE DES AGRICULTEURS ET DES ÉLEVEURS AU CANADA

Environ 20 minutes pour le compléter

Participez aux 5 tirages au sort de 200\$ (les chances de gagner sont d'environ 1 sur 500)

Pour participer, cliquez ici ou rendez-vous sur :



Des Questions? E-mail [aqjones@juoguelph.ca](mailto:aqjones@juoguelph.ca) (519) 824-4120 ex. 54786

UNIVERSITY OF GUELPH Ontario Veterinary College Department of Population Medicine

Ce projet a été examiné par le Comité d'éthique de la recherche afin de vérifier sa conformité aux lignes directrices fédérales en matière de recherche impliquant des participants humains, (RCB221).

## Le scoop des médias sociaux

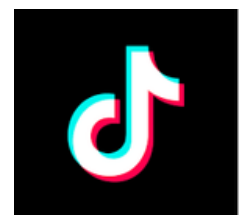
### APPEL AU CASTING

Nous recherchons des éleveurs laitiers à l'aise sociale qui veulent aider à créer du contenu vidéo amusant et engageant pour les chaînes sociales du PLNB!

Si vous aimez raconter des histoires, filmer, monter — ou tout cela — nous serions ravis d'avoir de vos nouvelles.

Intéressé?

Envoyez un texto au 902-877-9355 ou envoyez un courriel [michelle.kempton@dfc-plc.ca](mailto:michelle.kempton@dfc-plc.ca)



To stay in the loop, be sure to follow, comment on, and share DFNB's posts.



## AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DÉCISIONS CLÉS

- Approbation de la recommandation du Comité des quotas P5 visant à mettre en place 4 jours d'incitatifs non cumulatifs pour l'automne 2026 (août–novembre).
- Révision de la politique de quotas : Modifications proposées approuvées pour consultation lors des réunions de printemps, incluant des transferts de fermes entières, une obligation de vendre 20% à la bourse et une politique de fusion avec une obligation de vendre 40% à la bourse.
- Approuvé pour envoyer une lettre à Dalhousie AC en appui à leur projet laitier proposé.
- Approbation d'une prolongation jusqu'au 30 juin 2026 pour un transfert de construction préalablement approuvé.
- Approbation de la création d'un ordre de baie de réception qui est maintenu séparément de l'ordre d'allocation du lait du PLNB.
- Approuvé pour explorer le coût d'un achat en gros de panneaux d'affiche biosécurité proAction, fabriquée à partir d'un matériau durable destiné à être distribué aux fermes.

### POINTS SAILLANTS DE LA DISCUSSION

- Réductions dans les services vétérinaires provinciaux : A rencontré le sous-ministre et l'adjoint au sous-ministre et a partagé la vive inquiétude du conseil concernant le manque de consultation; Le conseil demande une pause et une consultation complète avant la mise en œuvre.
- Priorités nationales : Mises à jour du CCGAL/P10 et du PLC

DATE: MARS 31  
RPC FREDERICTON, NB

### PARTICIPATION

Directeurs: Wietze Dykstra, Gilbert Matheson, Becky Perry, Denis Cyr, John Best, George Wesselius, John Schuttenbeld, Mike Bouma, Paul Gaunce, Robert Speer (représentant CPFNB)  
Personnel : Steve Michaud, Ashley Baskin, Sharon Beasley (CFO Center)

### RAPPORTS ET MISES À JOUR

Rapport du gestionnaire et finances

Rapports des comités :  
Examinés tels que présentés

Kit de réunion de printemps :  
Révisé et peaufiné.

## RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

### *Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement*

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2) Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//>

## LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel [dairy.rpc@rpc.ca](mailto:dairy.rpc@rpc.ca) Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licenciés pour évaluer le lait. Ils ne refusent pas de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeter et de corriger le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

## FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.



**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick  
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Mars 2026**

Bourse de quota pour Avril, 2026							
Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$24,000.00		2.0	2.0	850.9	852.9	852.9	
<b>TOTALS</b>	<b>1</b>	<b>2.0</b>				<b>852.9</b>	<b>63</b>

QESP = Quota Exchange Selling Price

2.0 of 852.9 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

There was a total of 2.0 kgs offered for sale and total bids to purchase of 852.9 kgs.

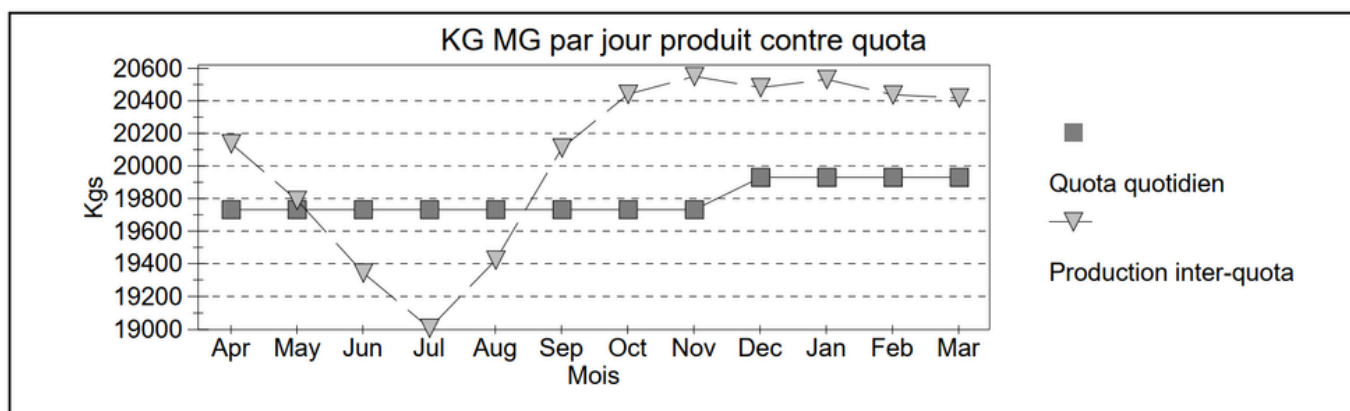
QESP = Le prix de vente de quota

2.0 des 852.9 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

Il y avait un total de 2.0 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 852.9kg.

**La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Vendredi le 1 Mai, 2026  
Les résultats seront disponibles Mercredi le 6 Mai, 2026**

Mois	Avr	Mar	Fev	Jan	Dec	Nov	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$0	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$0	\$24,000
Kilo sur l'échange	2.0	.0	32.3	2.9	15.0	.0	13.1
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0



## COIN QUOTA

### Les soumissions et les offres à la bourse de quota:

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

### Politique sur les quotas minimums

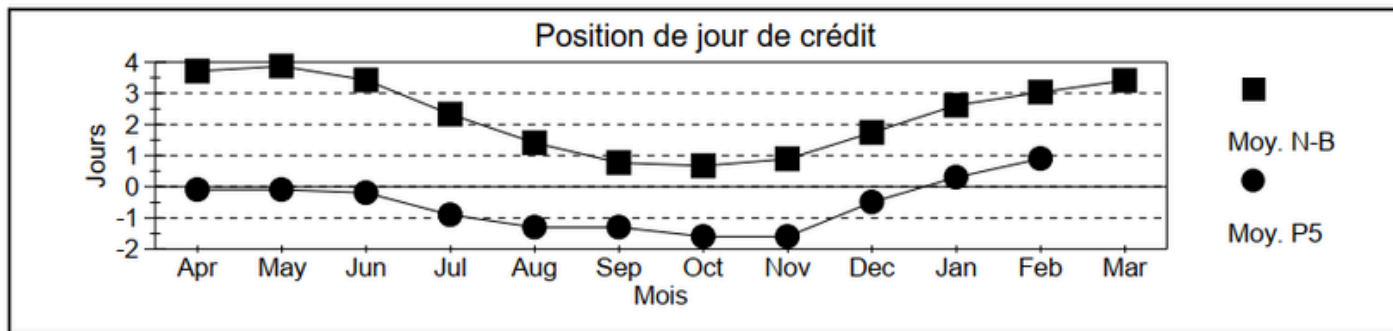
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

### La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.

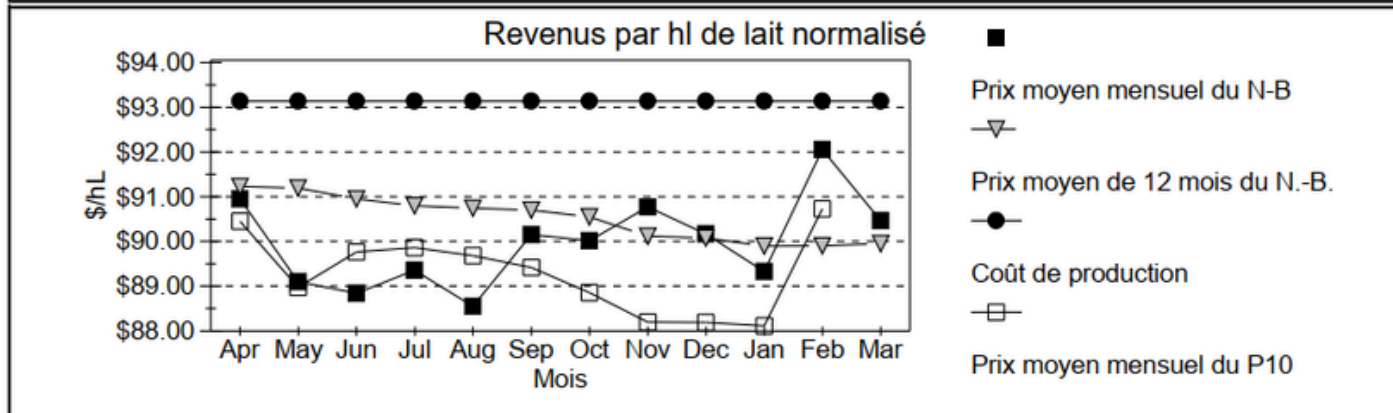
## ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

# Credits



Mois	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Jours incitatifs émis.	0.53	0.81	0.79	1.79	2.72	3.67	3.59	2.59	0.66	0.73	0.44	0.76
Jours incitatifs utilisés	0.50	0.60	0.54	0.87	1.41	2.05	1.96	1.69	0.64	0.68	0.42	0.73
Jours au-de-dessus du quota	0.15	0.06	0.05	0.03	0.01	0.00	0.01	0.05	0.08	0.17	0.18	0.15
Jours perdus	-0.07	-0.07	-0.11	-0.26	-0.19	-0.10	-0.08	-0.10	-0.11	-0.14	-0.08	-0.06
Jours échangés	0.90	1.23	0.94	0.70	0.80	0.80	0.97	1.03	1.11	1.00	1.20	1.22
Prix de vente de la BC	\$17.00	\$15.15	\$10.00	\$4.50	\$4.01	\$6.03	\$10.00	\$14.00	\$14.00	\$15.15	\$16.00	\$15.10



Mois	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
SNG ratio du marché \$/kg	\$1.90	\$1.91	\$2.00	\$2.06	\$2.98	\$2.98	\$2.66	\$2.66	\$2.59	\$5.69	\$6.21	\$6.84

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

## COIN CRÉDIT

### La bourse de crédits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

### Bourse de crédits mars 2026 15,10 \$/KG

24 273 des 24 641kg recherchés au CESP ou en dessous ont été achetés.

À compter du 1er mai 2025, la limite de 0 jour a été supprimée, ce qui permettait aux producteurs d'acheter ou de vendre, quelle que soit leur position de crédit.

À une date ultérieure, les producteurs ayant des pénalités de qualité verront également le pourcentage de crédits qu'ils peuvent acheter réduit pendant un certain nombre de mois. Le PLNB informera les producteurs 2 mois avant l'entrée en vigueur de la présente politique.

**Pool domestique du N.-B.**

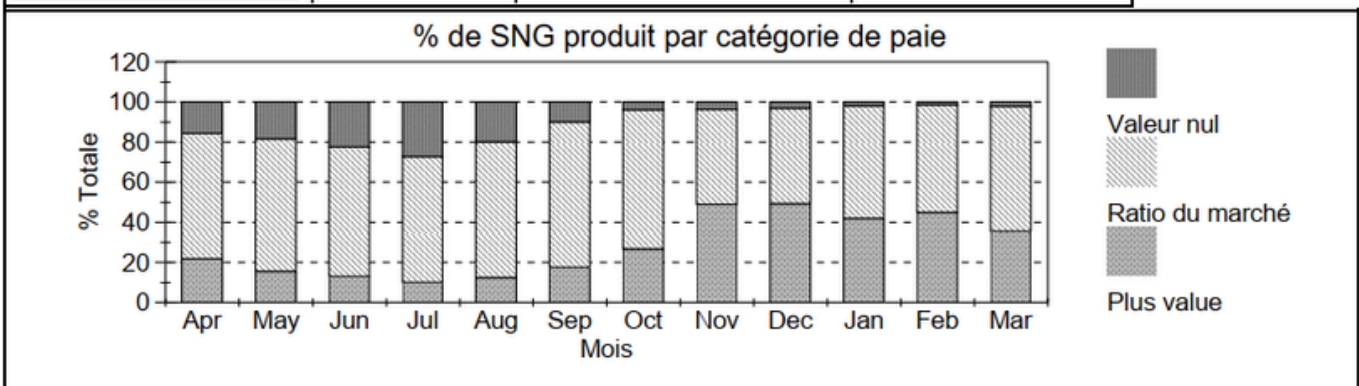
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Mars 2026	2,964	-\$2.7327	(\$8,101)	2,177	-\$1.9107	(\$4,159)	3,838	-\$0.3917	(\$1,503)
Année laitière	18,743	-\$2.7327	(\$51,218)	13,792	-\$1.9107	(\$26,352)	24,534	-\$0.3917	(\$9,610)
<b>SNG &gt; 2.20</b>									
Mars 2026				271	\$0.0000	\$0	498	\$0.0000	\$0
Année laitière				17,081	\$0.0000	\$0	31,677	\$0.0000	\$0
<b>SNG 2.00&lt;=2.20</b>									
Mars 2026				10,284	\$6.8372	\$70,316	18,162	\$0.9000	\$16,345
Année laitière				197,458	\$2.9135	\$575,299	355,617	\$0.7723	\$274,633
<b>Marché domestique</b>									
Mars 2026	629,467	\$13.3634	\$8,411,819	457,166	\$10.6827	\$4,883,765	785,114	\$0.9000	\$706,603
Année laitière	7,296,276	\$13.5600	\$98,937,737	5,251,256	\$10.6613	\$55,985,362	9,195,133	\$0.9000	\$8,275,620

**Production et paiement**

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$				Totale \$
Mars 2026	\$102.79	\$8,403,719	\$4,949,922	\$721,445				\$14,075,086
12 Months	\$100.59	\$98,886,520	\$56,534,309	\$8,540,644				\$163,961,473
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL		Totaux Deductions
Mars 2026	\$3.94	\$0.1015	\$0.0786	\$0.0080	\$0.0016	\$6.57		\$904,929
Année laitière	\$3.77	\$0.0929	\$0.0786	\$0.0082	\$0.0016	\$6.23		\$10,225,173
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	CBI				Camion refusé
Mars 2026	158,980	0	0	62				0
Année laitière	171,558	0	0	51				0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG		
Mars 2026	13,771,905	4.5922	3.4120	5.8642	13.8684	2.0200		
12 Months	163,496,137	4.4741	3.3515	5.8760	13.7016	2.0624		

**Politique SNG**

<b>Valuers actuelles du ratio SNG</b>	Plus value: < 2.00	Ratio du marché: 2.00<=2.20	Valeur nul: > 2.20
---------------------------------------	--------------------	-----------------------------	--------------------



**SNG/MG: Ratios moyen**

Mois	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Plus value	1.93	1.94	1.95	1.95	1.93	1.92	1.92	1.93	1.93	1.93	1.93	1.93
Ratio du marché	2.10	2.10	2.11	2.12	2.11	2.10	2.08	2.07	2.06	2.06	2.08	2.07
Valeur nul	2.27	2.26	2.26	2.28	2.26	2.25	2.24	2.26	2.24	2.27	2.24	2.25
Provincial	2.09	2.10	2.12	2.14	2.12	2.08	2.05	2.01	2.00	2.01	2.01	2.02

## Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.  
[www.milkquality.ca](http://www.milkquality.ca)

## Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

[www.milk2020.ca](http://www.milk2020.ca)

## Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de 1er décembre 2024  
Couverture individuelle mensuelle : 140,94 \$  
Couverture familiale mensuelle : 369,74 \$  
Demandes, taux, inscriptions :  
Emily Murphy 506.850.1643  
[emily.murphy@gotoinsure.ca](mailto:emily.murphy@gotoinsure.ca)  
David Scott 506.458.1220  
1.800.994.5155

## Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

506.452.1212

## Le Plan de ferme environnemental

Rejoindre: Likhita Potluri  
Téléphone:  
506.452.8101  
506.259.0020  
Courriel:  
[efp-pfe@fermeNBfarm.ca](mailto:efp-pfe@fermeNBfarm.ca)

## Tests de composition et de microbiologie

Analyse du lait  
communiquiez avec Jill Hay à l'adresse suivante :  
[jill.hay@rpc.ca](mailto:jill.hay@rpc.ca)  
Les tests microbiologiques contactez Corrie Maston à l'adresse suivante :  
[corrie.maston@rpc.ca](mailto:corrie.maston@rpc.ca)

## Parage des sabots

Rejoindre:  
E. Duivenvoorden  
Téléphone:  
506.433.1864  
ou Peter Jones  
Téléphone:  
506.866.0531

## Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells  
Téléphone:  
506.434.2543  
Courriel:  
[Jason.Wells@gnb.ca](mailto:Jason.Wells@gnb.ca)

## Agropur

Conseiller coopératif  
Jeanette Van der Linden  
1-800-574-5585 Ext. 3224  
[Jeanette.Van-Der-Linden@agropur.com](mailto:Jeanette.Van-Der-Linden@agropur.com)

## Tests d'échantillons

Dairytown  
Tests d'antibiotiques  
Kris Byers  
506-424-0769  
RPC pour des tests ultérieurs  
506-452-1212

## Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec  
David Dykstra  
Téléphone cellulaire:  
506.434.5755  
Courriel :  
[David.Dykstra@gnb.ca](mailto:David.Dykstra@gnb.ca)

## Links

**Développement du secteur de l'élevage**  
[https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept\\_rendrer.137.203310.4073.html#employees](https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_rendrer.137.203310.4073.html#employees)

**Les prix des veaux**  
<https://www.fpbq.upa.qc.ca/infoprix/BovinReforme/BRInfoPrixHebdo.asp?Langue=A>

**Conseil de recherches : Webinaires gratuits**  
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

**Commission Canadienne du lait**  
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

**Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada**  
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

**AgriStartNB**  
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>

## RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

## LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :

**Kingsco Transportation:**  
Répartiteur –  
Bliss Price 506-435-1584

Superviseur –  
Conrad Hachey 506-435-2293

Directeur général –  
Kris Aiton 506-434-3006

**PLNB**  
Coordinatrice Transport -  
Veronica McEwen (506) 432-0092

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB (506) 432-4330, x24 (français).



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

**À VOTRE AGENDA**

12 au 15 juillet 2026

Moncton, Nouveau-Brunswick  
Delta Hotels Beausejour

Inscription et programme à venir



**Joignez nous à Moncton cette année!**